

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, Ethiopia

P. O. Box 3243

Telephone: 5517 700

Fax: 5517844

Website: www.africa-union.org

SC6332

CONSEIL EXÉCUTIF

Vingtième session ordinaire

23 - 27 janvier 2012

Addis-Abeba (Éthiopie)

EX.CL/691(XX)

Original : English

**RAPPORT DE LA SESSION EXTRAORDINAIRE DE LA CONFERENCE
DES MINISTRES DE L'EDUCATION DE L'UNION AFRICAINE
(COMEDAF IV+), 12 MAI 2011, NAIROBI (KENYA)**

AFRICAN UNION
الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE
UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, ETHIOPIA P. O. Box 3243 Telephone: 251 11 551 7700 Fax: 251 11 551 7844

Website: www.africa-union.org

**PREMIERE SESSION EXTRAORDINAIRE
DE LA QUATRIEME CONFERENCE DES MINISTRES
DE L'EDUCATION DE L'UNION AFRICAINE
(COMEDAF IV +)
13 MAI 2011**

AU/MIN-EXT/EDUC/RPT (IV)

RAPPORT DES MINISTRES DE L'ÉDUCATION

**THEME: PRÉPARATIFS DU LANCEMENT DE L'UNIVERSITÉ
PANAFRICAINE**



RAPPORT DE LA SESSION EXTRAORDINAIRE DE LA COMEDAF IV

Introduction

1. La Conférence des Ministres de l'éducation de l'Union africaine (COMEDAF IV) s'est réunie en première session extraordinaire à Nairobi (Kenya), le 13 mai 2011. La session a été précédée de la réunion des hauts fonctionnaires de la COMEDAF IV. La Conférence des Ministres avait pour objet d'examiner et d'approuver les documents de politique généraux de l'Université panafricaine et la version révisée de la Convention d'Arusha, pour soumission au prochain sommet de l'UA. La réunion des hauts responsables a eu un examen approfondi de ces documents clés, et son rapport a été examiné durant la réunion des Ministres.

Participation

2. Ont pris part à la réunion, des Ministres des Etats membres suivants: Algérie, République du Congo, Égypte, Kenya, Lesotho, Libye, Malawi, Mozambique, Namibie, Nigeria, Soudan et Tanzanie.

3. Des représentants des Etats membres suivants ont pris part à la réunion : la République du Cameroun, la Guinée équatoriale, l'Ethiopie, le Rwanda, le Togo et la Zambie.

4. Deux Communautés économiques régionales (CER) étaient également représentées à la réunion, à savoir: la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC), et la Communauté économique des Etats de l'Afrique occidentale (CEDEAO).

5. Les organismes suivants ont participé à la réunion: l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), l'Association pour le développement de l'éducation en Afrique (ADEA), la Banque africaine de développement (BAD), le conseil africain pour l'Enseignement à distance et l'Organisation internationale du droit de développement (OIDD).

6. Les institutions suivantes, qui hébergent l'Université panafricaine, étaient également représentées: l'Université des sciences agricoles et techniques Jomo Kenyatta, l'Université d'Ibadan, l'Université de Yaoundé et des représentants de pays partenaires soutenant ce projet, en l'occurrence le Japon et l'Allemagne.

POINT 1: Séance d'ouverture

7. La cérémonie d'ouverture, marquée par la prestation élégante de la chorale du Ministère de l'Education du Kenya, a été prononcée par Mme Béatrice Njenga, responsable du Département de l'Education de la Commission de l'UA. Des exposés ont ensuite été présentés tour à tour par Mme Vera Ngosi, Directrice du Département des Ressources humaines, de la Science et de la Technologie(HRST) de la Commission de l'UA ; S.E Jean Pierre Ezin, Commissaire du Département HRST de la

Commission de l'UA ; M. Tchuente, représentant et Ministre de l'Education du Cameroun, ainsi que par S.E M. Sam Ogeri, Ministre de l'Education de la République du Kenya (pays hôte), qui a présidé la réunion en sa qualité de Président de la COMEDAD IV.

POINT 2: Adoption de l'ordre du jour et du programme de travail

8. L'ordre du jour et le programme de travail ont été présentés et adoptés sans amendement.

POINT 3: Examen du rapport et des recommandations des hauts fonctionnaires de la session extraordinaire de la COMEDAF IV

9. Le rapport et les recommandations issus de la réunion des hauts fonctionnaires ont été présentés par le rapporteur de la COMEDAF IV et adoptés avec quelques amendements.

10. Lors du débat qui a suivi, certaines questions d'importance ont été soulevées, notamment la nécessité pour la Commission de l'UA et l'UNESCO de diffuser plus largement la version révisée de la Convention d'Arusha auprès des États membres, et de donner à ceux qui l'ont déjà ratifiée, l'occasion de prendre connaissance des modifications apportées dans la version révisée.

11. La réunion des Ministres de la Science et la Technologie de la SADC a exprimé des inquiétudes sur certaines questions, notamment l'allocation de thèmes aux zones géographiques, les implications financières ayant trait à l'hébergement, et le rôle de la SADC dans la mise en œuvre de l'UPA mais a déclaré que le Sommet de la SADC prévu en juillet 2011 déterminerait le pays qui devrait accueillir l'institut de l'UPA sur les sciences spatiales.

12. De nombreux amendements aux statuts de l'UPA ont été proposés et intégrés dans la version finale.

13. Les Statuts et l'Acte de l'UPA ont été adoptés, tels qu'amendés.

14. Il a été expliqué que la sélection des pays hôtes se ferait par le biais de propositions techniques

15. Le Ministre de l'Education d'Égypte a présenté l'offre de son gouvernement d'héberger une institution des sciences médicales comme faisant partie de l'UPA.

16. Le Commissaire de la Commission de l'Union africaine a accueilli l'offre de l'Égypte et a expliqué que l'institut des sciences médicales pourrait faire partie de la thématique des Sciences de la Vie et de la Terre. Il a ensuite insisté sur le fait que tous les pays qui ont exprimé le désir d'héberger des instituts de l'UPA et qui n'ont pas été sélectionnés ont été informés qu'ils seront considérés comme des hôtes des centres de l'UPA.

POINT 4 : Questions diverses

a. La Conférence panafricaine sur la formation des enseignants (PACTED)

17. Le rapport et les recommandations issus de la PACTED ont été présentés par S.E. M. Ange Antoine Abena, Ministre de l'éducation de la République du Congo, ainsi que par Mme Rita Bissoonauth de la Commission de l'UA.

b. Contributions de la réunion du Bureau des Ministres de l'ADEA

18. Le Secrétaire exécutif de l'ADEA, a présenté aux Ministres un aperçu des réactions de la dernière réunion du Bureau des Ministres de l'ADEA. Il a déclaré que la priorité de la programmation de l'ADEA était le Plan d'action de la deuxième Décennie de l'Education en Afrique et la promotion de l'UPA. Il a également souligné la nécessité d'appropriation de l'ADEA par les Ministres africains de l'Education. Il a déclaré que le triennat de l'ADEA se tiendrait au Burkina Faso en décembre 2011.

c. Programme alimentaire scolaire : appel à l'action

19. Le Président de la COMEDAF IV a présenté un rapport sur le Forum mondial d'alimentation des enfants qui s'est tenu à Nairobi du 3 au 7 mai 2011, et a fait appel à des mesures pour assurer l'alimentation des enfants à l'école.

d. Remarques du Commissaire du Département HRST

20. Le Commissaire du Département HRST a informé la réunion que la Suède avait confirmé qu'elle tiendrait le rôle de Partenaire thématique de premier plan de l'UPA sur la gouvernance, les sciences humaines et les sciences sociales.

e. Hébergement de la COMEDAF V

21. Le Ministre de l'Education du Nigeria, Professeur Ruqaiyya Rufai, a informé la réunion que le Nigeria accueillerait la COMEDAF V en mars 2012, et non en novembre 2011.

POINT 5 : Présentation et adoption des recommandations de la première session extraordinaire de la COMEDAF IV

22. Le rapport a été présenté et adopté avec des amendements

23. Recommandations de la première session extraordinaire de la COMEDAF IV

Nous, Ministres de l'Education de l'Union africaine, avons convenu de ce qui suit:

1. approuvons, aux fins de soumission au Sommet de l'UA prévu en juillet 2011, ce qui suit:
 - a) l'Acte et les Statuts établissant l'UPA, tels qu'amendés ;
 - b) en Afrique du Nord, l'Algérie hébergera l'Institut des sciences de l'eau et de l'énergie, y compris le changement climatique, suite au retrait de la candidature de la Libye ;
 - c) la Convention d'Arusha révisée pour une reconnaissance mutuelle des diplômes et des qualifications ;
2. invitons la Commission de l'UA, en collaboration avec les CER, à élaborer des modalités permettant une implication plus effective des CER dans la gouvernance et la gestion des instituts de l'UPA dans leurs régions respectives, y compris l'appui financier.
3. invitons la Commission de l'UA, en collaboration avec les parties prenantes, à organiser un forum consultatif de partenaires sur la mobilisation des ressources et pour harmoniser l'appui fourni à l'UPA.

2012

Report of the extraordinary session of the AU conference of ministers of education (Comedaf Iv+), Nairobi, Kenya, 12 May 2011

African Union

African Union

<http://archives.au.int/handle/123456789/4126>

Downloaded from African Union Common Repository